

## DECISION

**Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,**

- Vu le dahir 1-16-134 du 21 Kaada 1437 (25 Août 2016) portant promulgation de la loi n° 39-16 portant modification de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le dahir n°1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le décret n°2-10-320 du 16 jounada II 1432 (20 mai 2011) portant application de la loi 16-09 relative à l'agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du 22 octobre 2012 relative à la procédure de recrutement dans les entreprises et Etablissements Publics ;
- Vu le Règlement Provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la loi cadre de l'AMEE au titre de l'année 2017 ;
- Vu la nécessité de service ;

## DECIDE

**ARTICLE 1 : L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique organise le recrutement :**

- D'un Administrateur de 2ème Grade.

**ARTICLE 2 :**

- ✓ Peuvent déposer leur dossier, les candidats répondant aux profils au niveau du tableau joint en annexe à cette décision ;
- ✓ Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats de nationalité marocaine, âgés au plus de 45 ans ;
- ✓ Tous les candidats qui remplissent **les conditions requises** seront convoqués. Ils recevront une convocation par lettre recommandée à leurs adresses postales qu'ils ont renseignées sur le CV et par e-mail.

**ARTICLE 3 : Le dossier de candidature devra être envoyé obligatoirement par voie postale à l'adresse suivante : Espace les Patios 1<sup>er</sup> Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat et doit comporter les documents suivants :**

- Demande ;
- Curriculum vitae précisant dans leur ordre chronologique, les postes occupés ;
- Photocopie de la Carte Nationale d'identité ;
- Photocopie légalisée du/des diplômes obtenu (s)

Le Directeur Général  
Said MOULINE

2

- ✓ Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à **12/20** seront classés par ordre de mérite.
- ✓ L'annonce des résultats ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.amee.ma](http://www.amee.ma).

Le candidat retenu recevra une lettre d'admission en recommandé l'invitant à prendre attache avec les services concernés de l'AMEE dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans la lettre.

Dépassé le délai fixé et sauf arguments valables, tout candidat admis qui ne se met pas à la disposition de l'AMEE sera considéré comme ayant renoncé au poste et sera informé de cette décision.

Dans ce cas, de l'AMEE procédera à la convocation du candidat classé par ordre de mérite sur la liste d'attente qui reste valable tout au long de l'année budgétaire.

Le Directeur Général  
Saïd MOULINE 2

- Copie du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes non délivrés par des établissements universitaires marocains ;
  - Attestations justifiant de 3 ans d'expérience dans le même domaine du poste à pourvoir délivré par le/les employeur(s) ;
- ✓ La date limite d'envoi des dossiers de candidatures est le **27 NOV. 2017**. Le cachet de la poste faisant foi.
- ✓ Les listes des candidats retenus pour passer les tests seront publiées sur les sites web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.amee.ma](http://www.amee.ma).
- ✓ Les tests seront organisés selon les dates fixées (voir tableau joint en annexe) au siège de l'AMEE - Espace les Patios 1<sup>er</sup> Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat

**ARTICLE 4 :** Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon les modalités ci-après preuves écrites :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve écrite sera en langue française et sera liée au poste à pourvoir	/20	3 heures

**NB :** Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'écrit seront invités, par lettre recommandée et par email, à passer l'épreuve orale. La liste des admis sera publiée sur les sites web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.amee.ma](http://www.amee.ma).

Epreuve Orale :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve orale sera sous forme d'entretien avec les membres de la commission désignés par le Directeur Général de l'AMEE et portera sur 2 domaines :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances en management et gestion administrative</li> <li>• Connaissance du secteur de l'efficacité énergétique</li> </ul>	/20	20 mn
Total	/20	

**NB :** Il est à signaler qu'une note inférieure à **10/20** à l'épreuve orale sera éliminatoire.

- ✓ A la fin des épreuves orales, la commission délibérera en attribuant à chaque candidat une note moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites et orales et procédera ainsi à leur classement par ordre de mérite. Un procès-verbal sera dressé par les membres de la commission à cet effet.

Le Directeur Général  
**Said MOULINE**

Nombre	Poste	Profile demandé	Dates du concours
1	Administrateur 2ème grade	<p><b>Formation :</b> Diplôme donnant accès à l'échelle 11 à la fonction publique, Master, Doctorat (Finance, Gestion Administrative, Comptabilité Générale ou publique...)</p>	<p>L'épreuve écrite sera organisée Le <b>14.12.2017</b></p>
		<p>Diplôme d'une grande école de commerce et de gestion (ISCAE, ENCG ou équivalent), option finance/comptabilité</p>	<p>L'épreuve orale sera organisée courant de la semaine du <b>18.12.2017</b></p>
		<p><b>Diplômes requis</b></p>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Parfaite connaissance des procédures de passation des marchés publics</li> <li>○ Pratiques de la gestion des immobilisations ;</li> <li>○ Parfaite connaissance de la gestion budgétaire ;</li> <li>○ Parfaite connaissance de la gestion financière ;</li> <li>○ Parfaite connaissance de la gestion de trésorerie</li> <li>○ Pratique des systèmes d'information de gestion ;</li> <li>○ Connaissance des systèmes de gouvernance des établissements publics</li> <li>○ Maîtrise des tableaux de bord de gestion et les reporting</li> </ul>	
		<p><b>Compétences clés</b></p>	

*Le Directeur Général*  
 Sidi MOUSSA  
*Signature*